



LE MEDIATEUR

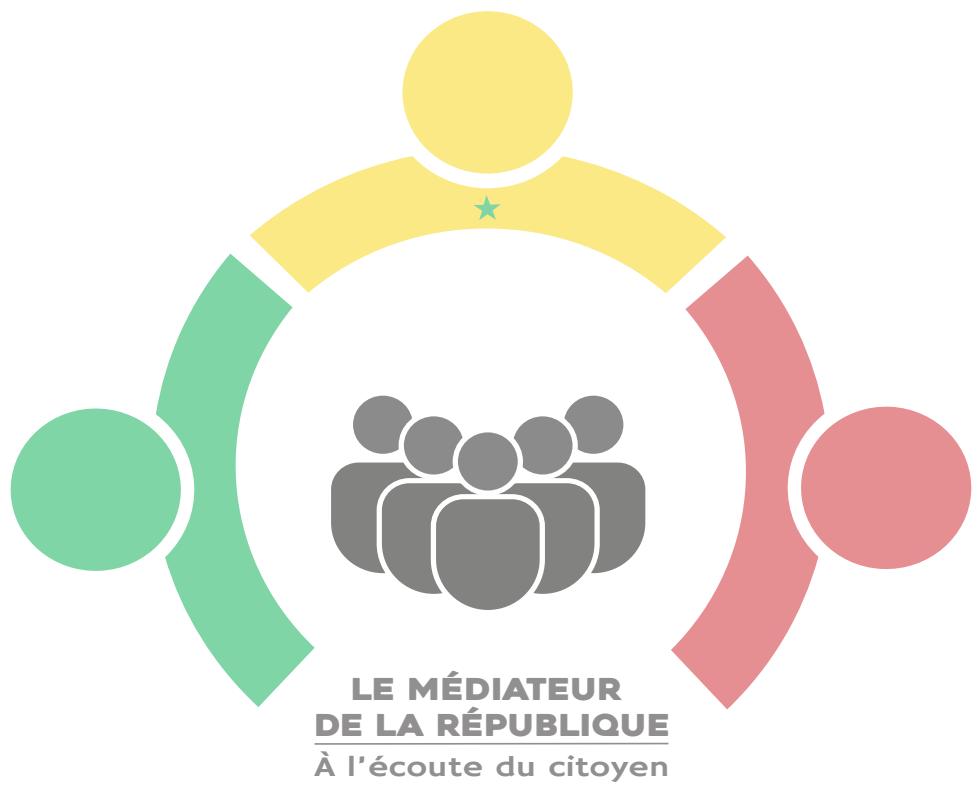
Bulletin d'informations trimestriel de la Médiature de la République

N.12 - Octobre 2025



TOURNÉE DANS LE SUD DU PAYS

Le Médiateur à l'écoute des populations





Sommaire Sommaire

| | |
|--|--------|
| MOT DU MÉDIATEUR | P.4 |
| | |
| VIE DE L'INSTITUTION | |
| TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS | P.6 |
| FICHE D'AUDIENCES | P.7-10 |
| | |
| DOSSIER | |
| PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL | |
| Le Médiateur à l'écoute des populations du Sud | P.11 |
| Sédhiou : la région réclame des atours dignes de son statut..... | P.12 |
| Kolda : le «Fouladou» liste ses maux | P.14 |
| Tambacounda : la région fait entendre sa voix | P.16 |
| Ziguinchor : les populations fixent leurs objectifs | P.18 |
| Interventions des participants | P.20 |
| | |
| PARTENARIAT | |
| Une délégation du Cap-Vert en visite de travail au Sénégal | P.23 |
| 4ème Édition du Colloque International sur : Religions, Droits humains, et Paix..... | P.24 |

LE MÉDIATEUR

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Demba KANDJI

REDACTRICE EN CHEF

Diatou CISSÉ

ONT CONTRIBUÉ A CE NUMÉRO

Makhtar SAKHO, Mamadou LO,
Alphousseynou DIALLO, Assane
NDIAYE, Adji CISSÉ, Frédéric
MBENGUE

CONTACTS

(221) 33 921 12 57

www.mediaturedelarepublique.sn

CRÉDIT PHOTOS

El Hadj Sékou DEME

ADRESSE

22, rue Vincens x Faidherbe, Dakar



MOT DU MÉDIAUTEUR

PAR DEMBA KANDJI

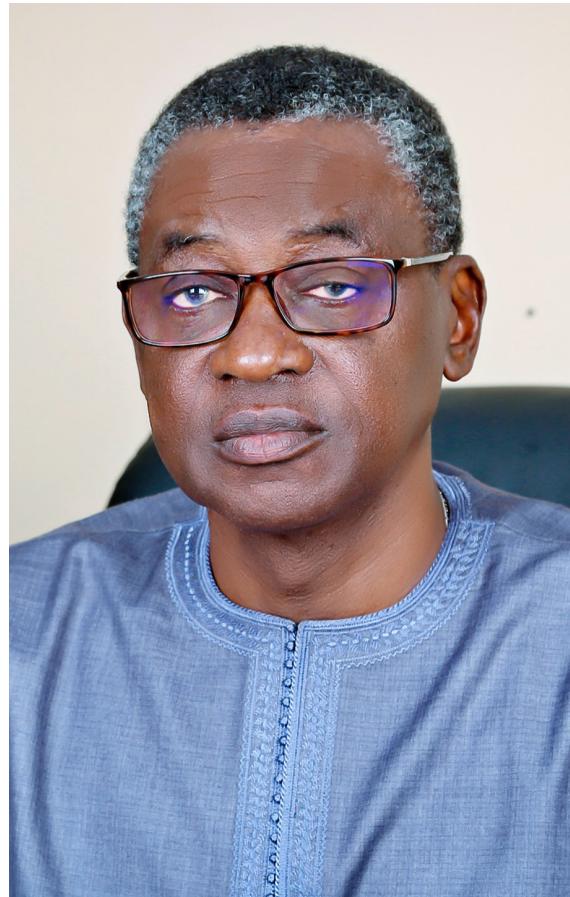
Suivant les dispositions de l'article 18 de la loi n° 99-04 du 29 Janvier 1999 abrogeant et remplaçant la loi n° 91-14 du 11 Février 1991, le Médiateur de la République adresse à la fin de chaque année, son rapport d'activités à Monsieur le Président de la République ; il ne peut le rendre public qu'une fois cette formalité accomplie.

C'est l'exercice auquel j'ai voulu me prêter au profit des populations en faveur desquelles j'intercède auprès de l'Administration et des organismes investis d'une mission de service public. Un devoir de redevabilité qui justifie ma tournée dans les régions de Sédhiou, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Kaffrine, Fatick, Kaolack, Diourbel et Thiès composant respectivement les axes sud et centre du pays.

Le but de l'exercice pour moi, au-delà du partage de mon rapport annuel, est de recueillir les attentes et préoccupations de mes concitoyens, liées à mes missions et attributions. A terme, en vertu de mes pouvoirs de recommandation et de proposition, je procéderai à une analyse affinée de toutes les informations recueillies avant de les soumettre à l'appréciation de l'Autorité compétente.

Les populations ont accueilli avec enthousiasme la démarche et exprimé avec foi leurs attentes dont les plus récurrentes sont un appel à davantage d'équité de la part de l'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

La persistance des violences faites aux femmes et aux enfants et l'inégal accès à la propriété foncière qui bride leur élan en dépit leur apport incontesté dans le développement économique et social de leur territoire, ont été relevés avec insistance. La mauvaise tenue de l'état civil qui prive de nombreux citoyens de la jouissance de leurs droits fondamentaux dont celui d'être un citoyen reconnu et le relèvement des plateaux de santé des hôpitaux constituent également des réclamations phares partout formulées.



Autant de priorités, parmi d'autres, qui appellent de la part de l'Etat, une attention particulière et des mesures concrètes à l'instar du Plan Diomaye pour la Casamance.

Globalement, cette tournée m'a permis d'une part d'échanger directement avec mes concitoyens autour de mon rapport annuel ; elle m'a, d'autre part, conforté dans ma conviction que notre administration et les organismes dispensant un service public doivent se rapprocher davantage de ceux qu'ils ont vocation à servir. En conclusion, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des populations rencontrées pour leur accueil chaleureux et leur forte participation aux différentes rencontres. Je remercie dans la même foulée les autorités administratives et les élus locaux pour leur précieux soutien et leur accompagnement qui ont été au-delà de mes attentes.

LE MÉDIATEUR
DE LA RÉPUBLIQUE
À l'écoute

OCTOBRE ROSE



ENSEMBLE CONTRE
le cancer du Sein!

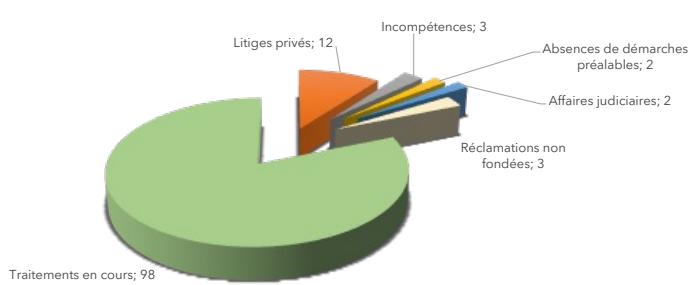




VIE DE L'INSTITUTION

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

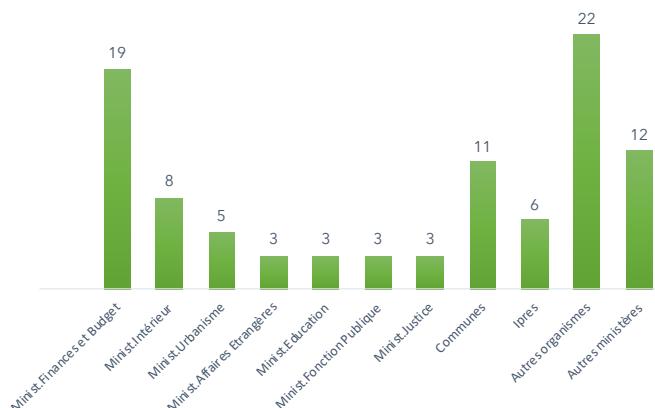
Graphique 1 : Requêtes reçues du 1er avril au 30 septembre 2025



Pour la période, cent vingt (**120**) dossiers de réclamation ont été adressés au Médiateur de la République.

Dans ce lot, douze (**12**) sont d'ordre strictement privé. Trois (**3**), ne rentrent pas dans ses compétences ; deux (**2**) n'ont pas respecté la démarche préalable auprès de l'administration visée, deux (**2**) autres relèvent de dossiers devant la justice. Trois (**3**) réclamations sont non fondées. Au finish, Quatre-vingt-dix-huit (**98**) dossiers sont effectivement en cours.

Graphique 2 : Répartition des réclamations reçues visant les ministères et les organismes investis d'une mission de service public



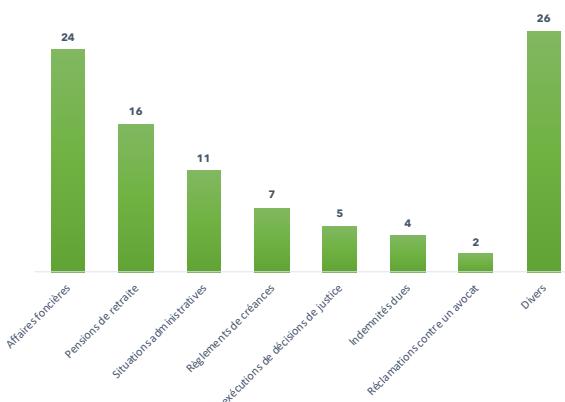
Par ordre décroissant, les différentes administrations sollicitées du 1er avril au 30 septembre 2025 sont :

Le Ministère des Finances et du Budget dix-neuf (**19**) dossiers ; les Communes onze (**11**) dossiers ; Le ministère de l'Intérieur huit (**8**) dossiers, l'Ipres six (**6**) dossiers ; le ministère de l'Urbanisme et du Cadre de vie Cinq (**5**) dossiers.

Les autres ministères se partagent un total de douze (**12**) réclamations

Vingt-deux (**22**) dossiers concernent divers organismes ayant une mission de service public

Graphique 3 : Répartition des réclamations en cours de traitement selon l'objet



Les réclamations reçues pour la période concernent principalement

Le foncier soit 24 réclamations sur 98 dossiers. Suivent celles portant sur le paiement de **pensions de retraite** ; de **régularisation de situations administratives** ; de **paiement de créances ou d'indemnités** dues par l'Etat ou ses dépendances.

Un total de vingt-six (26) réclamations recouvrent divers objets et certaines mettant en cause des Avocats.



Visite de Mme l'Ambassadrice du Pakistan

Le lundi 11 août 2025, le Médiateur de la République a reçu Son Excellence Madame Saima Sayed, Ambassadrice du Pakistan au Sénégal. L'opportunité a été mise à profit par le Médiateur, M. Demba Kandji, pour présenter les missions de son institution, le processus de traitement des réclamations, ses pouvoirs, ses prérogatives et les ateliers organisés autour du renforcement de l'État de droit.



Son excellence a salué la maturité démocratique du Sénégal et a présenté le système pakistanais de médiation articulé autour de cinq médiateurs spécialisés capables de trancher des litiges dans des domaines variés comme la fiscalité, les banques, les assurances ou le harcèlement au travail.

Les échanges ont permis d'aborder les compétences et limites de la Médiation sénégalaise, la Journée d'interpellation citoyenne et la possibilité de saisir le ministre de la Justice en cas de maladministration. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des discussions et leur volonté de renforcer la coopération.

Ainsi, le Médiateur a souligné le rôle historique du Sénégal, pionnier en Afrique de l'Ouest dans l'instauration d'une institution de médiation, et l'importance d'un dialogue permanent avec les citoyens pour consolider la confiance et l'équité sociale.

Madame l'Ambassadrice a, de son côté, insisté sur la longévité des relations entre les deux peuples et a exprimé son souhait de voir se développer de nouvelles initiatives bilatérales dans les domaines institutionnel et diplomatique.

La visite a également permis de dégager un cadre d'échange et de partager des expériences concrètes sur les bonnes pratiques en matière de protection des citoyens et de résolution des conflits administratifs. Les deux parties ont échangé sur la possibilité de développer des médiateurs sectoriels au Sénégal, à l'image du modèle pakistanais, pour mieux répondre aux besoins spécifiques des citoyens. La rencontre a favorisé un partage enrichissant sur la promotion de la transparence et de la gouvernance participative. Elle s'est conclue par un échange de cadeaux et une photo de famille, scellant l'engagement des deux institutions à concrétiser des projets de coopération.



VIE DE L'INSTITUTION

AUDIENCE

Le Médiateur reçoit l'Ambassadeur de l'Iran

Le Médiateur de la République a reçu Son Excellence Monsieur Hassan Asgari, Ambassadeur de la République islamique d'Iran au Sénégal, dans le cadre d'une visite de courtoisie destinée à mieux connaître l'Institution. Cette rencontre fait suite à l'invitation adressée à M. Kandji au Sommet des Médiateurs et Ombudsmans de l'OCI tenu à Téhéran en mai 2025.



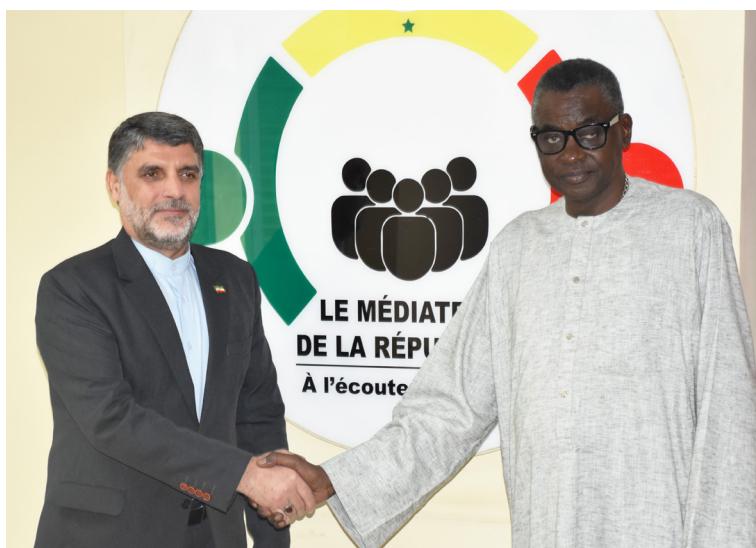
Le Médiateur a remercié son hôte pour cette visite et pour l'invitation au sommet. Il a présenté ses missions conformément à la loi n° 99-04 du 29 janvier 1999, rappelant l'importance du rôle de l'Institution et des échanges internationaux dans le partage de bonnes pratiques.

Monsieur Asgari a souligné les relations historiques, culturelles et religieuses entre l'Iran et le Sénégal. Il a évoqué la coopération économique et universitaire entre les deux pays, notamment l'octroi de 120 bourses annuelles à des étudiants sénégalais. Dans le domaine industriel, il a mentionné avec des projets tels que la relance de l'usine SENIRAN et la mise en place d'une ligne de production de tracteurs pour moderniser

l'agriculture. L'Ambassadeur a également abordé les perspectives de partenariat énergétique, pharmaceutique et médical, et a

souligné l'importance du soutien mutuel entre les deux pays dans les instances internationales. Il a exprimé sa volonté de renforcer les liens entre les institutions de médiation du Sénégal et de l'Iran, notamment par des échanges de délégations pour partager expériences et bonnes pratiques.

Le Médiateur a réitéré ses remerciements à Son Excellence et a relevé avec satisfaction que le déplacement de la délégation de l'AMP-UEMOA à Téhéran avait été une occasion précieuse de partage intellectuel et de consolidation des partenariats entre Médiateurs et Ombudsmans de pays membres de l'OCI.





VIE DE L'INSTITUTION

ACTIVITÉS

Le Médiateur reçoit la délégation des ambassadeurs de la paix

Le 25 juin, les ambassadeurs de la paix ont été reçus par le Médiateur de la République lors d'une visite de courtoisie consacrée à la présentation du programme « Saxal Jamm » et à l'exploration de pistes de partenariat.



Le consortium, composé du COSCE, de l'ONG 3D et du GRADEC, regroupe quinze ambassadeurs sélectionnés pour leur intégrité. Soutenue par l'Union européenne, l'initiative répond aux crises sociales de 2021 et 2024 et vise à promouvoir le dialogue, prévenir les violences et renforcer la cohésion nationale.

Le chef de délégation, Me Mame Adama Gueye, a insisté sur l'importance de la sensibilisation citoyenne, particulièrement des jeunes, face aux manipulations politiques. Un dispositif opérationnel a déjà été mis en place avec des points focaux dans les 14 régions pour détecter et signaler toute tension locale.

Le Médiateur, Demba Kandji, a salué cette démarche qu'il juge en phase avec sa mission de consolidation de

l'État de droit. Il a rappelé la nécessité de sensibiliser la jeunesse aux valeurs républicaines et appelé les guides religieux à contribuer à la préservation du vivre-ensemble.

La rencontre a aussi été l'occasion de revisiter plusieurs propositions portées par le Médiateur depuis 2021, notamment sur l'exécution des décisions de justice, le contrôle des parrainages, la réforme des lieux de détention et le droit d'action civile pour les associations reconnues.

En conclusion, M. Kandji a exprimé son adhésion au programme «SaxalJamm» et sa volonté d'accompagner les ambassadeurs de la paix, réaffirmant un engagement commun en faveur du dialogue et de la cohésion sociale.



VIE DE L'INSTITUTION

AUDIENCE

Visite de la 43^e promo de l'ENOA

La 43^e promotion de l'École Nationale des Officiers d'Active de Thiès (ENOA), composée de 104 élèves, a effectué une visite au siège de la Médiation. Cette visite pédagogique, devenue une tradition, s'inscrit dans le cursus des futurs cadres militaires, sénégalais et étrangers, qui découvrent ainsi le rôle des Institutions de la République.



Accueillant la délégation conduite par le Commandant Mountaga Diallo, le Médiateur a salué cette initiative qui contribue à renforcer la culture institutionnelle des Officiers. Un Conseiller a présenté l'historique, les missions et l'ancrage international de l'Institution, membre de plusieurs organisations comme la Conférence Internationale des Institutions d'Ombudsman pour les Forces Armées (ICOAF), dédiée aux forces armées.

M. Demba Kandji est ensuite revenu sur l'origine des institutions de médiation en Afrique, rappelant que le Sénégal fut pionnier dans ce domaine. Il a insisté sur leur rôle de régulation face aux déséquilibres entre l'administration et le citoyen, et sur leur rôle dans la prévention des crises sociales et politiques.

Le Médiateur a élargi son propos aux Forces de Défense et de Sécurité qui rentre dans son champ d'action lorsqu' elles font l'objet de réclamations d'un tiers ou d'un membre de la troupe. Il a plaidé pour l'émergence d'un Médiateur des Armées à l'image de ce qui existe dans d'autres pays où les réclamations

des personnels des forces de défense et de sécurité sont traitées par un intercesseur qui leur est spécifiquement dédié. Néanmoins, il a salué la diligence du Ministre des Forces Armées et du Chef d'Etat Major Général des Armées qui répondent avec célérité à ses courriers. Dans un échange interactif, les élèves-officiers ont posé plusieurs questions. Cet exercice a permis au Médiateur de détailler certaines de ses propositions de réforme, comme la possibilité pour les associations reconnues d'utilité publique de se constituer partie civile, le contrôle citoyen de la constitutionnalité des lois, ou encore la modernisation des dispositifs de salubrité et de sécurité dans des secteurs sensibles comme la distribution du pain.

La rencontre, marquée, aussi, par des échanges de cadeaux et une photo de famille, s'est conclue sur une note symbolique : préparer la nouvelle génération militaire à mieux comprendre et défendre l'État de droit, socle de la stabilité nationale.

LE MÉDIATEUR
DE LA RÉPUBLIQUE
À l'écoute



DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Médiateur à l'écoute des populations du Sud



Le Médiateur de la République en compagnie de certains de ses collaborateurs a effectué, une tournée de partage de son rapport annuel avec les populations des régions de Sédiou, Kolda et Tambacounda, Ziguinchor. Cette activité a mobilisé au total près de 500 personnes représentant la société civile, des organisations communautaires, des autorités administratives, des élus locaux, des acteurs de développement et de simples citoyens.

Au-delà de sacrifier au devoir de redevabilité, la restitution du rapport annuel déroulée sous le format de forum communautaire, présidé par les gouverneurs, a été, pour le Médiateur, une opportunité d'échanges sur ses missions et son domaine de compétences mais surtout un moment d'écoute du citoyen.

Les participants très engagés, ont vivement exprimé leurs préoccupations et doléances qui tiennent, in fine, à l'obligation pour l'Etat d'être plus juste dans la réallocation des ressources publiques pour l'effectivité de l'équité territoriale.



DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

SÉDHIOU

La région réclame des atours dignes de son statut

La région de Sédhiou, créée en 2008, reste toujours confrontée à l'absence de certaines infrastructures de base. Elle peine encore à accomplir la plénitude de ses missions, faute d'un transfert effectif de toutes ses compétences administratives.

Effectivement, la non disponibilité de certains services constraint les citoyens à se déplacer jusqu'à Ziguinchor. A ce titre, on peut relever :

- **L'inexistence d'un bureau des passeports** obligeant encore les populations à se rendre à Ziguinchor, distant d'environ 100 km, pour se faire délivrer un titre de voyage.
- **L'absence d'un service régional du tourisme** en dépit des nombreuses potentialités de la région ;

La rencontre aura permis, de mettre en exergue d'autres problèmes majeurs :

- **Le manque de fiabilité dans la gestion de l'Etat civil** dans une région frontalière,
- **L'absence d'un pont reliant SandinIery à Tanaf**, en lieu et place du bac, pour mieux desservir cette localité et permettre un accès plus facile à la route nationale numéro 6,

- **La finalisation de la boucle du Boudié** reliant Sédhiou , Bambali, Djirédjé et Marsassoum
- **La non prise en compte de Sédhiou dans le plan Diomaye pour la Casamance** (PDC) et dans le Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance PADEC
- **La suspension des bourses familiales** qui impacte directement le pouvoir d'achat des ménages défavorisés
- **La suspension des indemnités destinées aux « bâjjenu gox »** en dépit du travail important qu'elles effectuent au profit des populations ;
- **La quasi impossibilité d'obtenir un titre foncier** et autres titres de propriété ;
- **Les conflits récurrents** entre éleveurs et agriculteurs
- **Le difficile accès des femmes à la terre** qui freine leurs activités économiques pourtant vitales pour la survie de la famille.

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE





DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE



Le forum de Kolda à l'instar de celui de Sédhiou a donné l'opportunité aux populations de recenser leurs problèmes et priorités de leur région :

- **La faiblesse du plateau technique et le manque de certaines spécialités** qui justifient les pénibles évacuations sanitaires vers Sédhiou, Tamba ou Kaolack ;
- **L'urgence d'élever leur hôpital en établissement de santé de niveau 3** pour une bonne prise en charge de toutes les pathologies.
- **L'absence d'un centre d'accueil et d'internement des malades souffrant de troubles mentaux**
- **La construction ou l'aménagement d'établissements scolaires inclusifs** pour les apprenants en situation de handicap ;
- **La suppression des abris provisoires** (Kolda détient le record en la matière) pour respecter le droit des enfants à des conditions décentes d'apprentissage ;

- **La reprise des travaux de l'aérodrome seulement réalisé à 20%** pour désenclaver davantage la région et pour relancer l'activité économique particulièrement par le tourisme,
- **L'achèvement du bitumage de la boucle du Fouladou** (Kolda, Pata, Médina Yoro Foula, Fafacourou) et de la route Kolda, Salikégné, mais aussi du désensablement du fleuve Casamance pour assurer sa navigabilité
- **Le non-respect du droit d'accès des femmes à la terre** (conformément à la Constitution) et aux facteurs de production,
- **La déforestation massive** qui menace l'écosystème de la région
- **La sécurisation et la digitalisation de l'état civil** ;
- **Le non-versement des bourses familiales** qui fragilise davantage les ménages pauvres ;
- **La suspension des indemnités** des « bajjengox »

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE





DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

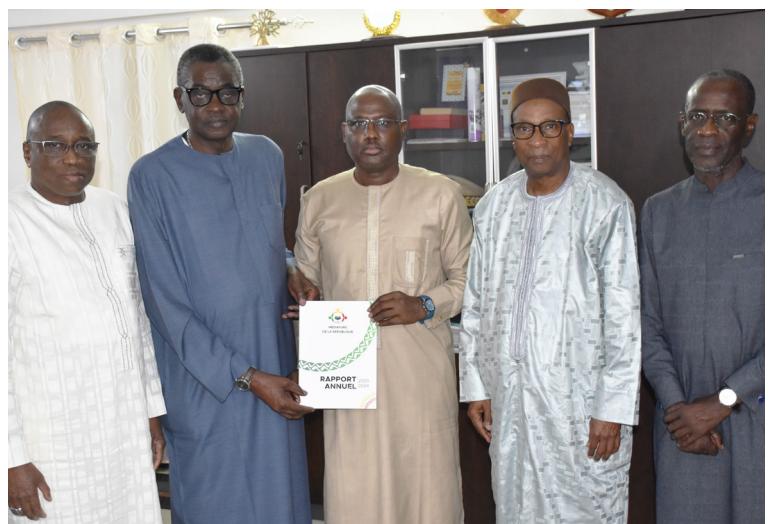
TAMBACOUNDA

La région fait entendre sa voix

Le forum de Tambacounda, présidé par le Président du Conseil Départemental, à l'instar des autres rencontres, a permis de recenser de façon exhaustive les doléances des populations dont la solution serait, à leur avis la mise en place de plans de développement dédiés à Tamba à l'instar du PADEC et du Plan Diomaye pour la Casamance. Les problèmes identifiés :

- **L'érection de leur hôpital en établissement de santé de niveau 3** avec un plateau technique performant et la mise à disposition de certaines spécialités.
- **La réouverture du centre psychiatrique** pour une prise en charge effective des malades souffrant de troubles mentaux,
- **La réfection de l'aérodrome** pour relancer l'économie de la région par le tourisme au vu du potentiel de la région et pour améliorer la mobilité des populations
- **Le renforcement de la sécurité** dans cette région frontalière en raison de la menace djihadiste
- **L'achèvement des travaux de l'Université et la construction de collèges de proximité** pour éviter les abandons massifs compte tenu des longues distances et des problèmes d'hébergement ;
- **La suppression des abris provisoires,**
- **L'affectation d'enseignants** en milieu rural, (beaucoup de classes étant fermées)
- **Le rapprochement des services de la DER/FJ et du 3FPT** des jeunes en tenant compte de la fracture numérique (les jeunes des villages ne sont pas toujours connectés)
- **Garantir l'accès des femmes à la terre** conformément à la Constitution,
- **La faible couverture du réseau téléphonique** surtout en milieu rural
- **La maladministration foncière** (intégrer les chefs de village dans les commissions domaniales)

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE





DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

Ce forum a été l'occasion de passer en revue les problèmes spécifiques que rencontre la région mais aussi les solutions attendues pour renforcer la dynamique de retour à la paix. En effet, le retour des réfugiés requiert la solution de divers problèmes dont :

- **La lancinante question de l'état civil** pour des populations ayant quitté leur localité pendant des décennies ;
- **La réinsertion des combattants ayant déposé les armes** pour soutenir la dynamique de retour à la paix en donnant un signal positif à ceux restés dans le maquis.

Les participants d'une seule voix, ont tous déploré la dégradation ou l'absence de certaines infrastructures dont l'état désastreux des axes routiers :

- Bignona -Kafountine,
- Dianlakati – Brin – Bandia,
- Eminako-Bitibiti-Djibidone,
- Bignona -Djouloulou etc

La réhabilitation de ces routes constitue une très forte demande des populations pour favoriser le retour et la réinsertion des réfugiés, le développement économique de ces zones surtout avec les énormes potentialités en matière de produits halieutiques, de fruits et légumes, de tourisme etc...

- **Le faible plateau technique** (équipement parfois obsolète) de l'hôpital Régional de Ziguinchor et la prise en charge défective des urgences médicales,

- **Le faible taux** d'électrification rurale ;
- **La nécessité de mettre en place des unités industrielles** pour la transformation de produits locaux et de **production d'emballage**, pour soutenir l'économie et l'emploi des jeunes
- **La situation des bacheliers** du Lycée Technique et Agricole de Bignona qui ne peuvent ni poursuivre des études supérieures ni trouver un emploi en lien avec leur formation ;
- **La réhabilitation des écoles et lycées** et leur mise aux normes pour prendre en charge les jeunes vivant avec un handicap ;
- **Une gestion plus rigoureuse du Foncier rural** pour prévenir l'accaparement des terres par des ressortissants de pays frontaliers qui en viennent à occuper des terres et des domiciles des populations autochtones. Cette spoliation, qui ne dit pas son nom, constitue une source de frustration et de tension ;
- **Soutenir l'accès des femmes à la terre** pour sécuriser les champs qu'elles exploitent et qu'on peut leur retirer à tout moment.

Le Médiateur, après avoir pris bonne note de toutes ses doléances, a promis de faire rapport au Président de la République et partage largement le point de vue qui indique que la tendance à favoriser Dakar dans les efforts de développement au détriment des autres régions, crée quelque part une rupture d'égalité entre les citoyens.

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE





DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE



Constat du Médiateur

Le Médiateur lors de sa visite de courtoisie aux autorités locales, a relevé que :

- *Le tribunal de Sédiou cohabite presque avec la centrale électrique de la Senelec.*
- *A Sédiou, La gouvernance, quant à elle ,occupe un bâtiment conventionné. Ces bâtiments ne sont pas à la hauteur de la république qu'ils incarnent.*
- *Le tribunal d'instance de Vélingara, quant à lui, est en état de délabrement avancé et se trouve quasiment en plein marché.*

QUELQUES INTERVENANTS...

Colonel (er) Sankoun Faty, Coordonnateur régional du Collectif des OSC de Sédiou (CROSCIS)

Nous avons hautement apprécié l'exercice du Médiateur et de ses collaborateurs. Les éléments consignés dans le Rapport ont permis de souligner des problématiques importantes : les litiges fonciers et les propositions pertinentes de la Médiature sur le processus électoral et la justice. La société civile a souhaité que les autorités actuelles renforcent la démocratie et l'État de droit. Cette première initiative constitue une avancée positive vers une gouvernance plus transparente et participative.



Combé Mbaye, Présidente Union régionale des groupements de femmes de Sédiou

Nous remercions le Médiateur de la République pour cette rencontre qui traduit une réelle volonté de rapprochement avec les citoyens. La présentation de son rapport, à la fois claire et pertinente, a ouvert un espace d'échanges sincères et transparents. Nous avons particulièrement apprécié son écoute attentive, qui donne tout son sens au dialogue engagé. Nous espérons que cette dynamique se poursuivra afin de renforcer durablement la confiance entre l'Institution et les populations.



PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

Moussa Diallo, Président conseil des sages (Tambacounda)

Cette rencontre, une grande première pour nous, revêt une importance particulière dans une région comme Tambacounda où la Médiation, pourtant essentielle à l'État de droit, reste encore méconnue.

Elle mérite d'être renouvelée régulièrement afin de rapprocher davantage l'Institution des populations. Nous tenons à saluer et magnifier cette initiative du Médiateur de la République, qui a su créer un cadre d'écoute et de dialogue. En tant qu'acteurs communautaires, nous avons accueilli cet échange avec enthousiasme et espoir. Les recommandations formulées à cette occasion traduisent les aspirations réelles des habitants et ouvrent des pistes de solutions concrètes. Nous espérons qu'elles seront prises en compte par les autorités afin de redonner à la région toute sa vitalité et sa pleine capacité de développement.



Ramatoulaye Baldé, Association Femme Développement Communautaire Kolda

L'échange a été très fructueux pour nous plus particulièrement les Femmes transformatrices. Vous nous avez montré votre engagement et votre détermination envers la Communauté. Le problème de l'accès aux terres qui est notre principal souci a été exposé au Médiateur et nous espérons trouver réconfort auprès de lui car on connaît mieux maintenant son rôle et l'importance de sa mission auprès des populations.



Mariama Togo Guindo, Présidente Association Régionale des Sage-Femmes Tamba

Cette rencontre est une belle initiative et nous remercions très chaleureusement le Médiateur et son équipe. Voir une Autorité de cette renommée se déplaçait jusque chez nous et nous écouter, ce n'est pas toujours que nous avons l'opportunité. Personnellement, je pense que c'est une première. Il nous a permis de mieux comprendre l'institution qu'il incarne. Être à notre écoute, nous qui sommes de la base, va permettre aux Autorités de mieux nous aider dans la mission qui nous est assignée.



Mamadou Gano, Mouvement de la Valorisation du Bassin d'Anambé

Nous, jeunes entrepreneurs agricoles, tenons à exprimer toute notre reconnaissance au Médiateur de la République pour cette initiative qui rapproche l'Institution de notre secteur. La présentation de son rapport a permis d'instaurer un cadre de dialogue sincère et transparent, dans lequel nos préoccupations ont trouvé une place. Nous avons particulièrement apprécié son écoute attentive et sa disponibilité à comprendre les défis auxquels nous faisons face. Cette rencontre a ravivé notre espoir de voir nos réclamations prises en compte de manière concrète. Nous appelons ainsi à des mesures rapides et adaptées, afin de soutenir nos projets et de renforcer la contribution de l'agriculture au développement de nos communautés.



DOSSIER

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

Halimatou Souaré, Présidente ONG Kagamen ZIGUINCHOR

La rencontre avec le Médiateur de la République a été un moment fort, marqué par un climat d'écoute et de respect mutuel. En venant présenter son rapport d'activités sur place, il a montré toute l'importance qu'il accorde au rapprochement avec les citoyens. Au-delà des informations partagées, c'est surtout son attention aux plaintes et préoccupations des populations qui a donné un véritable sens à l'échange. Son rôle apparaît ainsi comme décisif dans la préservation de l'équité sociale et de la cohésion nationale. De telles initiatives mériteraient d'être renouvelées régulièrement, afin d'instaurer un dialogue constant et apaisé avec les communautés. Elles ouvrent la voie vers une gouvernance plus transparente, participative et proche des réalités vécues par chacun.



Madame YANDE GAYE, Coordonnatrice du Centre Conseil pour Adolescents et Jeunes (CCA) de ziguinchor

Nous saluons avec gratitude l'initiative de cette rencontre, qui a offert un cadre privilégié de dialogue et de concertation. Elle a permis de mettre en lumière l'importance du rôle du Médiateur dans l'écoute et le traitement des préoccupations citoyennes. Nous avons particulièrement apprécié la qualité du rapport présenté, reflet de la rigueur et de l'ampleur du travail accompli. Cette démarche contribue à renforcer la confiance entre les institutions et les populations. Nous réaffirmons, à cette occasion, notre entière disponibilité à accompagner cette dynamique. Enfin, nous plaçons beaucoup d'espoir dans l'ouverture prochaine du bureau de Ziguinchor, qui rapprochera encore davantage la Médiature de ses bénéficiaires et garantira un meilleur suivi des actions.





PARTENARIAT

Une délégation du Cap-Vert en visite de travail au Sénégal

Dans le cadre du protocole signé le 14 novembre 2023 avec son homologue sénégalais, le Provedor de Justiça du Cap-Vert, José Carlos Delgado, a dépêché une délégation à Dakar du 21 au 29 mai 2025. Conduite par M. Gerson Suarez, Conseiller du Provedor, la mission a été reçue en audience le 26 mai par le Médiateur de la République, M. Demba Kandji.



Cette visite visait à renforcer la coopération entre les deux institutions de médiation et à sensibiliser les ressortissants cap-verdiens installés à Dakar et Thiès sur leurs droits et sur les garanties offertes par l'accord bilatéral. Les échanges ont porté sur la protection des communautés, l'importance des associations dans la remontée des plaintes et la valorisation des liens historiques entre les deux pays.

Le chef de délégation a rappelé les relations séculaires et empreintes de respect mutuel entre le Sénégal et le Cap-Vert, soulignant que Dakar fut le premier pays à soutenir Praia après son indépendance.

Du côté sénégalais, le secrétaire général du Médiateur, Mactar Sakho, a mis en avant les dimensions administratives, culturelles et artistiques de cette coopération. Par la suite, les conseillers du Médiateur ont, pour leur part, évoqué leurs expériences avec

les communautés cap-verdiennes, saluant leur rôle actif dans la société sénégalaise. Le Médiateur a lui-même insisté sur leur comportement exemplaire et sur l'accession de plusieurs ressortissants d'origine cap-verdienne à des responsabilités dans l'administration nationale.

En réaffirmant sa disponibilité à défendre les droits des Cap-Verdiens au même titre que ceux des Sénégalais, M. Kandji a rappelé que le protocole de coopération renforce sa mission de garant de l'équité et du dialogue entre les citoyens et l'administration.

La rencontre s'est conclue par une visite des locaux de l'Institution, un déjeuner convivial et une photo de famille, symbole du renforcement de la coopération sénégalo-cap-verdienne et de l'attachement des deux peuples aux valeurs de solidarité et de respect mutuel.



PARTENARIAT

4ÈME ÉDITION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR : RELIGIONS, DROITS HUMAINS, ET PAIX

Le Médiateur de la République, Demba Kandji, a été nommé parrain de la 4eme Edition de ce colloque. Cet événement, est le fruit d'un partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole, l'Université Kocc Barma de Saint-Louis et l'ICAGI Amadou Makhtar Mbow. A ce titre le Médiateur a prononcé un discours lors de la cérémonie officielle d'ouverture devant un parterre de personnalité : ministres, diplomates, universitaires et de représentants de l'AMP / UEMOA.

Ce texte ci-après constitue un résumé de son allocution.



Je voudrais d'abord remercier très sincèrement les organisateurs pour avoir choisi le Sénégal comme terre d'accueil, mais également pour m'avoir fait l'honneur de me désigner parrain de ce colloque réunissant des représentants des États membres de l'UEMOA, des institutions de médiation, ainsi que les acteurs clés de nos sociétés en développement.

Ce rendez-vous majeur constitue une plateforme exceptionnelle de réflexion entre universitaires, acteurs du patronat, représentants de la société civile et décideurs institutionnels, autour de thématiques essentielles, dans un contexte mondial marqué par des ten-

sions religieuses, des conflits énergétiques, et des crises multiformes.

Dans nos sociétés en mutation rapide, la médiation apparaît comme une alternative efficace pour résoudre pacifiquement les différends, qu'ils soient de nature civile, commerciale ou sociale. Elle favorise le dialogue, la compréhension mutuelle et la recherche de solutions amiables, permettant ainsi de désamorcer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en violence ou en terrorisme.

Je salue chaleureusement la présence de mes collègues Médiateurs de l'UEMOA. Nos institutions doivent





PARTENARIAT

jouer pleinement leur rôle de vigie, de facilitateur, mais surtout de force de proposition, face aux défis croissants de nos sociétés.

Monsieur le Ministre, ce colloque sera également l'occasion de procéder à la signature d'une convention de partenariat tripartite entre l'Université Toulouse 1 Capitole, l'ICAGI Amadou Makhtar Mbow, et l'Université Kocc Barma de Saint-Louis pour la création d'un Diplôme Universitaire (DU) sur : La Médiation, le Dialogue social et les Méthodes alternatives de règlement des conflits en Afrique.

Je me réjouis tout particulièrement de cette initiative, que mon institution a accompagnée depuis ses débuts. À l'heure où notre continent est secoué par des crises profondes et complexes, le besoin en formation qualifiante dans le domaine de la médiation devient plus que jamais une priorité.

Aujourd'hui, je souhaite aborder un enjeu crucial pour l'avenir de nos pays : le rôle et les bienfaits de la médiation dans la construction de sociétés plus justes, pacifiques et respectueuses de l'État de droit, en par-

ticulier face aux défis que nous rencontrons, tels que le terrorisme et l'absence d'une véritable culture juridique.

Nous, institutions de médiation des États membres de l'UEMOA jouons déjà un rôle stratégique dans ce sens en nous positionnant dans nos différents espaces nationaux comme des acteurs incontournables de la résolution pacifique des conflits.

Nous demeurons convaincus au-delà de la paix, la médiation contribue aussi à la stabilité économique des pays de l'espace UEMOA. En permettant une résolution plus rapide et moins coûteuse des litiges, elle facilite le climat des affaires, attire les investissements et renforce la confiance entre partenaires publics et privés. La médiation participe également à la cohésion sociale en offrant des espaces de dialogue communautaire, essentiels dans les sociétés multiculturelles et plurilingues que nous constituons.

Je profite donc de cette tribune pour lancer un appel aux Etats membres de l'UEMOA à promouvoir la médiation comme vecteur de développement, de

■■■



ÉDIATEUR
DE LA RÉPUBLIQUE
à Service du citoyen



PARTENARIAT

stabilité et de paix et à investir sans relâche dans l'éducation civique, la formation de médiateurs et la sensibilisation des citoyens afin que la médiation devienne une véritable culture dans nos sociétés.

Nous devons en effet, reconnaître que, pour que la médiation devienne une pratique courante et un pilier de nos systèmes judiciaires, il faut que nos concitoyens soient habités par une véritable culture de l'État de droit qui les orientent vers la recherche de solutions négociées. Cela passe par la formation de médiateurs qualifiés, la sensibilisation des populations et la mise en place de cadres législatifs favorables.

En agissant de la sorte, nous bâtirons des sociétés plus résilientes, où la justice et la paix seront accessibles à tous, même face aux défis du terrorisme et de l'absence de culture juridique. C'est donc, avec une grande fierté que je parrainerai ce diplôme universitaire, fruit d'une coopération internationale et académique exemplaire et m'engage à en être l'ambassadeur auprès de mes pairs médiateurs de l'UEMOA et au-delà.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Madame Paredello Martin, Directrice des Relations extérieures des Îles Canaries, pour son engagement à accorder des bourses aux étudiants sélectionnés par le comité de pilotage. Votre soutien renforce le caractère inclusif et équitable de cette formation.

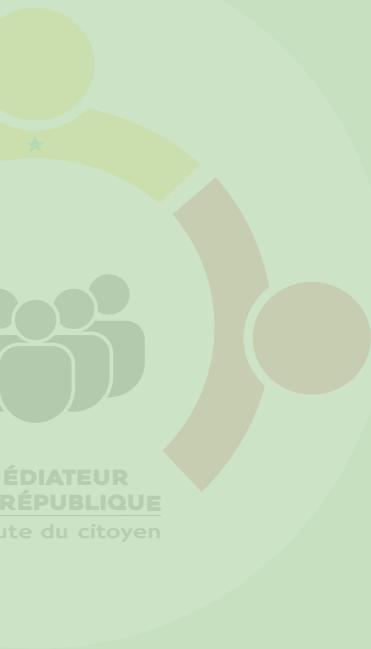
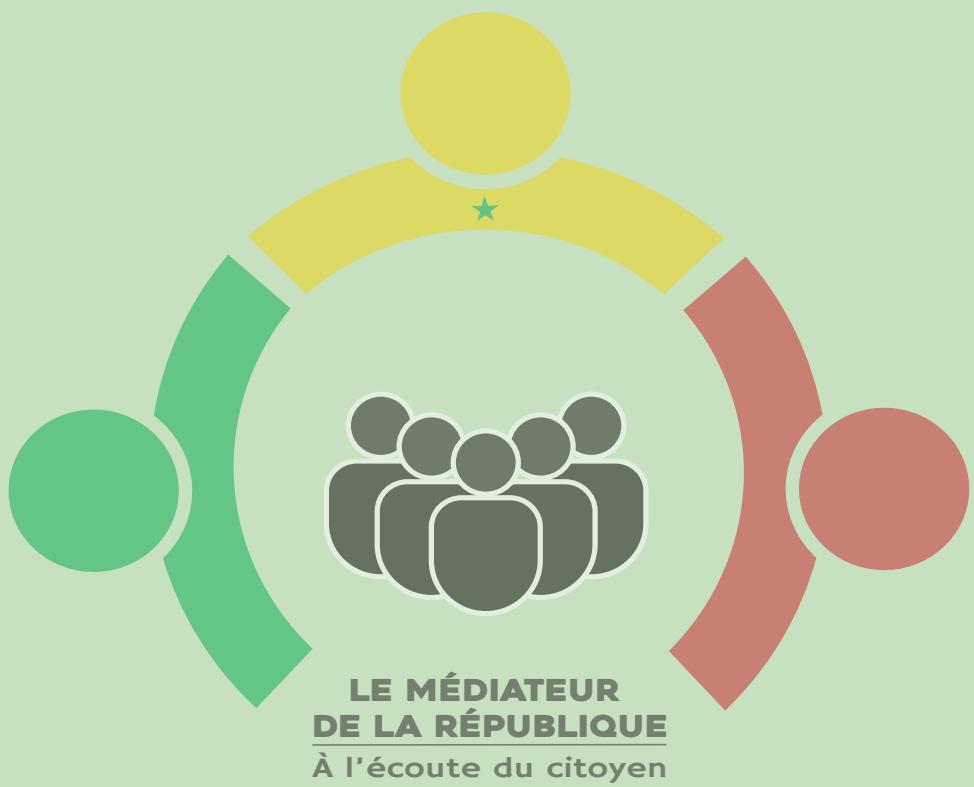
Je lance également un appel solennel aux ministères et institutions publiques sénégalaises pour qu'elles soutiennent cette initiative par l'octroi de bourses aux fonctionnaires et agents de l'État. Nous souhaitons vivement que ce diplôme soit éligible aux bourses du Bureau Organisation et Méthodes (BOM), ainsi qu'à celles du Ministère de l'Enseignement supérieur.

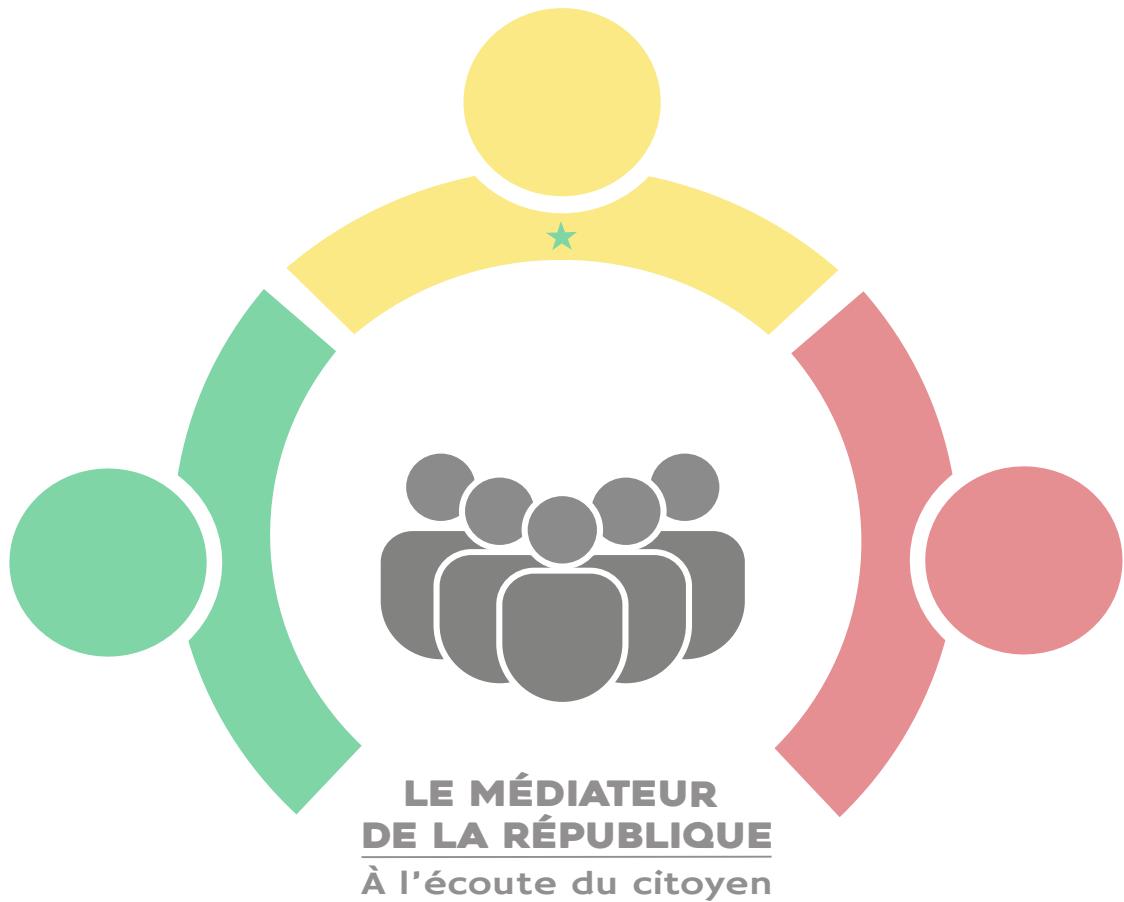
Nous attendons avec intérêt les recommandations issues de vos travaux, que nous transmettrons aux plus hautes autorités de nos pays membres de l'UEMOA.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Demba KANDJI
Médiateur de la République du Sénégal







Nos partenaires internationaux



منظمة الموفقين والموسطاء والرقيبيين الأفارقة
African Ombudsman and Mediators Association
Association des Ombudsman et Médiateurs Africains



INTERNATIONAL
OMBUDSMAN
INSTITUTE



PROVEDOR
DE JUSTIÇA
Pelos Direitos dos Cidadãos



22, rue Vincens x Faidherbe, Dakar

mediateur@mediaturedelarepublique.sn

www.mediaturedelarepublique.sn

00221 33 921 12 50 / 33 921 12 59

B.P 64 - 11524 - Dakar- Etoile